



Pas d'accords commerciaux sans protection efficace des personnes et de l'environnement !

La Suisse est sur le point de conclure un accord de libre-échange avec les États du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ; un accord de partenariat avec l'Indonésie sera soumis au vote final lors de la session d'hiver 2019. Ces accords commerciaux auront un impact majeur sur la protection du climat et de l'environnement et sur la population des pays participants. Les réductions tarifaires prévues doperont la demande de produits agricoles de base, en particulier de bois, de viande bovine et de soja d'Amérique du Sud et d'huile de palme d'Indonésie. La culture de ces produits est fortement industrialisée et est associée à de graves violations de la protection de l'environnement ainsi que des droits humains et du travail.

Les chapitres sur le développement durable figurant dans les accords commerciaux obligent la Suisse et les pays partenaires à faire respecter les droits de l'homme et du travail et à protéger l'environnement. Le problème est le suivant : souvent le contrôle est insuffisant si les États respectent également ces obligations et, par exemple, font respecter les droits des indigènes et des petit-e-s agriculteurs/agricultrices* contre les intérêts des groupes internationaux. De plus, il n'y a ni rapports publics réguliers ni possibilités de sanction efficaces si les dispositions ne sont pas respectées. Or, en l'absence d'un suivi efficace et de sanctions, les dispositions sur le développement durable sont inutiles.

Toutefois, des progrès initiaux ont été réalisés en ce qui concerne l'accord indonésien. En marge du chapitre sur le développement durable, l'accord avec l'Indonésie lie explicitement les réductions tarifaires pour l'huile de palme à la condition qu'elle soit produite de manière durable. Cette concession est nouvelle et représente une première concession aux exigences de longue date du PS. Lors du débat sur le Conseil des Etats, le Conseiller fédéral Parmelin a promis pour la première fois de réglementer dans une ordonnance la manière dont la durabilité à la frontière doit être vérifiée. Il n'est toujours pas satisfaisant que le Conseil fédéral veuille s'appuyer sur le label de durabilité de la branche. Il arrive souvent que ceux-ci ne tiennent pas leurs promesses. En outre, il manque des mécanismes de sanction. On ne sait toujours pas si l'huile de palme qui n'est durable que sur le papier continuera d'entrer en Suisse.

Nous voulons une politique commerciale basée sur la solidarité et l'écologie, qui se concentre avant tout sur les besoins de la population. Les accords commerciaux doivent servir à améliorer la situation sociale et à favoriser l'écologisation, tant en Suisse que dans les pays partenaires.

La protection de l'environnement et les droits de l'homme ne doivent pas être subordonnés à des intérêts économiques à court terme. Cela requiert au moins l'instauration de normes sociales et écologiques contraignantes et ambitieuses dans tous les accords commerciaux, assortie de contrôles réguliers et de sanctions en cas de violation.

Les accords commerciaux avec l'Indonésie et le Mercosur doivent garantir que les produits importés en Suisse ne sont pas fabriqués dans des conditions qui violent les droits humains ou la protection de l'environnement et qui appauvrissent les habitants des pays partenaires au lieu de les enrichir. Notamment l'accord commercial avec le Mercosur est (comme déjà connu) loin de répondre à ces exigences.

L'accord avec l'Indonésie, en revanche, est l'accord de libre-échange le plus avancé à ce jour en matière de durabilité : les pressions exercées par le PS ont conduit pour la première fois à l'inclusion de normes dans un accord de libre-échange pour une huile de palme durable et à l'introduction d'un règlement de mise en œuvre pour les contrôles aux frontières. Pour cette raison, le PS insistera avec véhémence pour que les règles de durabilité soient appliquées et respectées de manière cohérente.

Dans ce contexte, le PS Suisse exige :

- Une procédure contraignante et transparente pour contrôler le respect des normes de durabilité sur place. Une telle procédure doit également inclure des rapports scientifiques indépendants et des rapports de la société civile indépendants.
- Une procédure permettant de prendre des contre-mesures efficaces si des violations sont détectées.
- Une responsabilité publique, à savoir une obligation de faire rapport régulièrement sur l'état de la mise en œuvre des règles de durabilité, sur les résultats des contrôles et sur le renforcement des capacités dans les pays partenaires.

Si ces conditions ne sont pas remplies, le PS Suisse lancera un référendum contre l'accord commercial avec le Mercosur.